

**DEPARTEMENT DU TARN
COMMUNE DE CUNAC**

ARRETE N° AR_2025_083

Monsieur le Maire de la Commune de CUNAC (Tarn)

Vu

- Les pouvoirs du Maire,

ARRETONS

Article n° 1 :

Par arrêté Municipal en date du 18 décembre 2025 suite au signalement de l'état défectueux du panneau de basket au fond de la Salle de Sports, il est interdit d'utiliser celui-ci jusqu'à sa réparation et son contrôle pour la sécurité des utilisateurs.

Ampliation du présent arrêté sera affichée à côté du panneau de basket concerné et sur la porte d'accès à la salle de sports.

Article n° 2 :

Sont informés dudit arrêté :

- Les Co-Présidents du Basket Club Cunac Lescure (B.C.C.L),
- Le Président du FLEP (Foyer de Cunac),
- CMA du Tarn

Fait à Cunac, le 18 décembre 2025.

Marc VENZAL
Maire de Cunac

